



**HAL**  
open science

## Approche médicamenteuse de l'insuffisance veineuse

Claire Demiot, Ferhat Koçak, Jacques Buxeraud

► **To cite this version:**

Claire Demiot, Ferhat Koçak, Jacques Buxeraud. Approche médicamenteuse de l'insuffisance veineuse. *Actualités Pharmaceutiques*, 2020, 59 (594), pp.13-15. 10.1016/j.actpha.2019.12.024 . hal-03346931

**HAL Id: hal-03346931**

**<https://hal.science/hal-03346931>**

Submitted on 22 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

**Dochead dossier**

**Sous-dochead L'insuffisance veineuse**

## **Approche médicamenteuse de l'insuffisance veineuse à l'officine**

**Claire Demiot<sup>a</sup>**

Maître de conférences des universités

**Ferhat Kocak<sup>b</sup>**

Docteur en pharmacie

**Jacques Buxeraud<sup>a,\*</sup>**

Professeur émérite des universités

<sup>a</sup> Faculté de pharmacie, 2 rue du Docteur-Marcland, 87025 Limoges, France

<sup>b</sup> Pharmacie Bernardeau, 11 rue du 8-mai-1945, 36000 Châteauroux, France

*\*Auteur correspondant.*

*Adresse e-mail : jacques.buxeraud@unilim.fr (J. Buxeraud).*

### **Résumé**

Certains médicaments peuvent être proposés à l'officine en tant que thérapeutique d'appoint pour les pathologies légères en lien avec l'insuffisance veineuse. Ces traitements sont très utiles en période estivale, quand la compression médicale peut s'avérer difficile à supporter.

© 2019

**Mots clés** – huile essentielle ; homéopathie ; insuffisance veineuse ; phytothérapie ; veinotonique

**Summary à traduire**

© 2019

**Keywords à traduire**

Les médicaments allopathiques – médicaments de phytothérapie et veinotoniques –, les huiles essentielles (HE) et l'homéopathie permettent de soulager les manifestations fonctionnelles de l'insuffisance veineuse chronique (IVC). Ils peuvent être dispensés sans prescription. L'équipe officinale a donc un rôle essentiel de conseil.

## **T1 La phytothérapie**

**TEG1 Les principales plantes utilisées pour soulager les symptômes des premiers stades de la maladie veineuse** (jambes lourdes et gonflées, fourmillements, crampes...) sont :

- le marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) ;
- le ginkgo (*Ginkgo biloba*) ;
- l'hamamélis (*Hamamelis virginiana*) ;
- le petit houx (*Ruscus aculeatus*) ;
- le mélilot (*Melilotus officinalis*) ;
- la vigne rouge (*Vitis vinifera*).

**TEG1 Différentes formes galéniques sont proposées**, dont les plus courantes sont : les gélules d'extraits de plantes ou de poudres de plantes, les mélanges de tisanes de plantes sèches coupées en vrac ou en sachets et les ampoules buvables de plantes fraîches broyées dans l'alcool dilué. Les produits de phytothérapie peuvent toutefois être également disponibles sous la forme de gouttes buvables, de comprimés, de teintures, d'intrats, de gel ou de crème à usage local [1].

## **T1 Les veinotoniques**

**TEG1 Les veinotoniques ou veinotropes** sont majoritairement des extraits de plantes. Ils entraînent une augmentation du tonus veineux et de la résistance capillaire ainsi qu'une diminution de la perméabilité. Ils possèdent des effets vasoconstricteurs et anti-inflammatoires, renforcent le retour veineux et améliorent la viscosité du sang.

**TEG1 La Haute Autorité de santé (HAS) précise que ces médicaments doivent être utilisés uniquement dans les manifestations fonctionnelles de l'IVC non grave [2]** : lourdeurs, douleurs de jambes et œdèmes. Ils ne sont pas indiqués en cas de maladie variqueuse asymptomatique et il convient de ne pas associer plusieurs spécialités de cette même classe. En effet, les veinotoniques apportent un réel confort, mais n'agissent que sur les troubles fonctionnels de la maladie. Un éventuel effet prophylactique sur l'aggravation de l'IVC n'est pas démontré. Des cures de trois mois en continu sont généralement conseillées, sans nécessité de poursuivre au-delà sauf en cas de

réapparition de la symptomatologie fonctionnelle à l'arrêt, mais des cures de vingt jours par mois peuvent parfois être recommandées.

**TEG1 Les plantes proposées pour soulager les symptômes de l'insuffisance veineuse** (gonflement, douleur) sont le plus souvent choisies pour leur richesse en flavonoïdes. Elles peuvent être utilisées seules ou en association pour combiner leurs effets.

Depuis 2012, faute de preuves d'efficacité convaincantes, les autorités sanitaires européennes ont interdit aux compléments alimentaires à base de flavonoïdes de prétendre participer à la santé du cœur et des vaisseaux sanguins [3]. De même, ceux contenant des catéchines (extraites du thé vert), des oligoproanthocyanidines (extraites notamment du pin maritime), de la rutine (extraite du ginkgo, par exemple) ou de la diosmine (extraite des agrumes) ne peuvent s'arroger la capacité de contribuer à la circulation sanguine ni de prévenir l'IVC. Les produits à base d'extraits de pépins de raisin (*Vitis vinifera*) ne peuvent pas prétendre faciliter la circulation veineuse et réduire les gonflements au niveau des membres inférieurs, ni drainer les accumulations d'eau dans le corps. Enfin, ceux contenant de la diosmine, de la troxérutine et de l'hespéridine ne peuvent affirmer maintenir le tonus veineux ou la perméabilité des capillaires veineux [3].

Les huiles extraites des poissons gras, riches en acides gras oméga 3, ont un effet anticoagulant et préviendraient la formation de caillots de sang. Elles sont parfois présentes dans des compléments alimentaires proposés pour soulager les problèmes liés à l'insuffisance veineuse.

**TEG1 Les veinotoniques sont bien tolérés** même si certains effets indésirables sont observés : diarrhées, nausées, vomissements, céphalées et vertiges. D'une manière générale, les personnes qui prennent des traitements anticoagulants ou qui vont subir une intervention chirurgicale doivent s'abstenir de prendre des plantes destinées à lutter contre l'insuffisance veineuse sans avis médical, du fait de leur tendance à fluidifier le sang.

**TEG1 Ces médicaments doivent être utilisés chez l'adulte**, parfois avec certaines précautions. Ainsi, les gélules Elusanes® sont, à titre d'exemple, déconseillées chez la femme enceinte et allaitante. En raison de ses propriétés vasoconstrictrices, l'usage du petit-houx requiert un avis médical en cas d'hypertension artérielle. La vigne rouge contient du resvératrol qui possède une activité proche des hormones de la famille des estrogènes, ce qui proscrit son utilisation chez les femmes présentant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein ou de l'utérus. Les extraits de ginkgo doivent être déconseillés en cas d'épilepsie ainsi qu'aux femmes enceintes ou qui allaitent. Enfin, le mélilot ne peut être utilisé en cas de maladie hépatique [3].

**TEG1 En France, le service médical rendu des veinotoniques** a été jugé insuffisant. En mars 2006, leur taux de remboursement est passé de 35 à 15 %, ce qui a eu pour conséquence qu'un tiers des consommateurs réguliers a cessé de se les faire prescrire [4]. Depuis que la décision de les dérembourser a été prise, en 2008, la plupart des patients demandent directement conseil à l'équipe officinale.

## **T1 L'aromathérapie**

**TEG1** Dans la prise en charge de l'IVC, le choix des HE s'effectue en fonction des symptômes ressentis [5]<sup>1</sup>. Elles s'utilisent le plus souvent en massage, en remontant de la cheville au genou (encadré 1).

**TEG1** L'HE de Cyprès (*Cupressus sempervirens*) est un décongestionnant veineux et lymphatique qui peut être utilisé (trois gouttes mélangées à cinq gouttes d'huile végétale [HV]) matin et soir pendant vingt jours tout au plus en l'absence d'avis médical. Cette HE est contre-indiquée chez les personnes souffrant de cancers hormono-dépendants (ovaires, seins, prostate).

**TEG1** L'HE d'Hélichryse Italienne (*Helichrysum italicum*), connue pour son intérêt en cas de traumatisme et de contusion, est parfois proposée pour traiter l'insuffisance veinolymphatique. Elle doit être appliquée (trois gouttes diluées dans vingt gouttes d'HV) le soir. Des risques d'interactions existent avec les anticoagulants oraux.

**TEG1** L'HE de Lemongrass ou Verveine des Indes (*Cymbopogon citratus*) est vasodilatatrice et lutte contre les stases veineuses. En cas de jambes lourdes et gonflées, elle s'emploie (cinq gouttes diluées dans une cuillère à café d'HV) deux fois par jour pendant huit à dix jours.

L'HE de Lentisque pistachier (*Pistacia lentiscus*) est un décongestionnant veineux et lymphatique qui traite les varices et les hémorroïdes. Il convient d'appliquer le mélange (cinq gouttes dans vingt gouttes d'HV) matin et soir sur les zones concernées.

#### Encadré 1. Connaître les contre-indications à l'utilisation des huiles essentielles

- Enfant de moins de 7 ans.
- Femme enceinte ou allaitante.
- Sujet allergique à l'un des composants.
- Patient asthmatique ou épileptique.
- Certains troubles cardiaques (arythmies).

#### Sur 1 colonne près de son appel

#### T1 L'homéopathie

**TEG1** Plusieurs souches permettent de soulager les symptômes des troubles fonctionnels de l'IVC, à la posologie de cinq granules trois fois par jour :

- *Hamamelis* seul (4 à 30 CH) ou composé contre les varicosités et les douleurs veineuses ;
- *Cuprum metallicum* (plusieurs dilutions) en cas de crampes dues à la maladie veineuse ;

- *Arnica montana* (plusieurs dilutions) contre les ecchymoses, les lourdeurs et les douleurs des jambes [6] ;
- *Pulsatilla* (plusieurs dilutions) lorsque les jambes sont lourdes et marbrées ;
- *Zincum metallicum* (plusieurs dilutions) pour soulager les sensations de tiraillement et les œdèmes ;
- *Vipera* (plusieurs dilutions) contre les œdèmes des jambes et l'inflammation.

Ces souches peuvent être associées aux autres traitements.

**TEG1** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le taux de remboursement des médicaments homéopathiques est passé de 30 % à 15 %. L'homéopathie ne sera probablement plus prise en charge par la Sécurité sociale à partir de 2021 [7].

## T1 Conclusion

À l'officine, il peut être judicieux d'élaborer une fiche à l'intention des membres de l'équipe (figure 1) pour leur permettre de conseiller au mieux les patients dans le cadre de la dispensation des thérapeutiques de l'IVC [8].

### Points à retenir

- Les médicaments de phytothérapie, les veinotoniques, ainsi que les huiles essentielles et l'homéopathie qui permettent de traiter les manifestations fonctionnelles de l'insuffisance veineuse chronique (IVC) relèvent du conseil officinal.
- Les veinotoniques doivent être utilisés uniquement dans les manifestations fonctionnelles de l'IVC non grave : lourdeurs, douleurs de jambes et œdèmes.
- Ces médicaments, qui ne sont plus remboursés, sont globalement bien tolérés.
- Le choix des huiles essentielles se réalise en fonction des symptômes rapportés.
- Plusieurs souches homéopathiques sont susceptibles de soulager les troubles fonctionnels de l'IVC.

**Sur 1 colonne en bas à droite après la puce de fin**

### Notes

<sup>1</sup> Les principales huiles essentielles phlébotoniques sont présentées dans cet article (liste non exhaustive).

## Références

- [1] Eureka Santé Vidal. La phytothérapie dans le traitement de l'insuffisance veineuse. <https://eurekasante.vidal.fr/maladies/coeur-circulation-veines/jambes-lourdes.html?pb=phytotherapie-plantes>
- [2] Haute Autorité de santé. Commission de la transparence, avis de 2005 <https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/ct032045.pdf>
- [3] Eureka Santé Vidal. Les compléments alimentaires contre l'insuffisance veineuse. <https://eurekasante.vidal.fr/maladies/coeur-circulation-veines/jambes-lourdes.html>
- [4] Pichetti S, Sermet C. Le déremboursement des médicaments en France entre 2002 et 2010 : éléments d'évaluation. *Questions d'économie de la santé*. 2011;167:1-8.
- [5] Couic-Marinier F, Lobstein A. Mode d'utilisation des huiles essentielles. *Act Pharm*. 2013;52(525):26-30.
- [6] Brecher E, Kutner M, Viswanath A et al. Homeopathic arnica montana in reducing edema and pain following third molar extraction. *Int J Oral Maxillofac Surg*. 2019;48:61.
- [7] Haute Autorité de santé. Évaluation des médicaments homéopathiques. 7 septembre 2019. [www.has-sante.fr/jcms/p\\_3067191/fr/evaluation-des-medicaments-homeopathiques](http://www.has-sante.fr/jcms/p_3067191/fr/evaluation-des-medicaments-homeopathiques)
- [8] Kocak F. Prise en charge de l'insuffisance veineuse chronique par le pharmacien d'officine. Enquête auprès des patients et des médecins vasculaires en vue d'un programme d'éducation thérapeutique du patient. [Mémoire de doctorat en pharmacie]. Limoges: Université de Limoges, Faculté de pharmacie; 2019.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

## Figure

### Dem\_fig1

Figure 1. Dispensation des thérapeutiques de l'insuffisance chronique [7].

© F. Kocak

**Sur 2 colonnes près de son appel (ou 1 colonne + marge)**

# INSUFFISANCE VEINEUSE CHRONIQUE

## SYMPTÔMES

Jambes lourdes

Sensations de fourmillements  
et de tiraillements



Gonflements / Oedèmes

Crampes nocturnes

## PHYTOTHERAPIE

**Marronnier d'Inde** *Aesculus hippocastanum* 240-290mg 2fois/j  
Aescine (écorces)  
ARKOGELULES, ELUSANES

**Fragon épineux** *Ruscus aculeatus* 350 mg 3fois/jour  
Ruscogénine (rhizomes)  
ARKOGELULES, BICIRKAN, CYCLO 3 FORT, VEINOBIASE

**Vigne rouge** *Vitis vinifera*  
Quercétine (feuilles) 360-720 mg/j CIRCULYMPHE  
Oligo-proanthocyanosides (pépins) 150-300 mg/j ENDOTELON

**Ginkgo** *Ginkgo biloba*  
ELUSANES



## AROMATHERAPIE

### **H.E. de CYPRES**

3 gouttes mélangées à 5 gouttes d'huile végétale (HV), en remontant de la cheville au genou. Massage des jambes matin et soir pdt 20 jours

### **H.E. d'HELICHRYSSE ITALIENNE**

5 gouttes dans 20 gouttes d'HV et masser les jambes le soir.

**H.E. de LENTISQUE Pistachier** 5 gouttes dans 20 gouttes d'HV, matin et soir

## HOMÉOPATHIE

Jambes lourdes ou impatiences : **HAMAMÉLIS COMPOSÉ**

Jambes marbrées ou engelures : **PULSATILLA 7CH**

Varices douloureuses et crampes : **ZINCUM MET. et CUPRUM MET. 9CH**  
- 5 granules de chaque 3 fois par jour



**CONSEILS ASSOCIÉS** : BAS DE COMPRESSION MEDICALE, activité physique (marche, natation...), éviter de rester immobile et longtemps assis, surélever les jambes de 15-20 cm, eau froide des pieds jusqu'en dessous des jambes, consultation d'un médecin spécialiste (phlébologue/angiologue). 26